

L'article 82 du projet de loi de finances 2009 prévoit :

- la suppression dès 2009 de la sortie dégressive du dispositif pour ce qui concerne les exonérations des charges sociales patronales ;
- La réduction progressive dès 2009 et jusqu'en 2011 des exonérations des charges sociales patronales.

La Fédération Nationale des Associations des Entrepreneurs des ZUS a publié un manifeste soumis à signature qui s'élève contre toute modification des droits consentis :

<http://www.contre-art-plf2009.com/>

ou

<http://www.fnae-zus.org/>

Ce manifeste a recueilli de signatures en provenance d'un public varié comprenant des entrepreneurs, des salariés, des élus.